

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU VENDREDI 28 MARS 2025

Présents : Jean-Luc CELLIER, Éric GRANDJEAN, Jean-Marc GONZALEZ, Jean-Philippe MAÎTRE, Christophe PAGEARD, Bernard SIBILLE, Jean-Pierre SONVICO

Excusés: Guy BEDIN [Pouvoir à E. Grandjean], Gérard BOULET [Pouvoir à C. Defaut], Christian DEFAUT [Pouvoir à C. Pageard], Jean-Marc GAMET [Pouvoir à J.M. Gonzalez], Michel MAVY [Pouvoir à B. Sibille], Michel RAGEOT [Pouvoir à J.P. Sonvico], André ROGOSINSKI, Laurent ROZE [Pouvoir à A. Rogosinski]

La séance débute à 18h

1. Présentation du budget prévisionnel 2025

2. Bilan financier 2024

solde positif de 104914€

- Affectation des résultats :
 - 700 € seront redistribués aux AAPPMA réciprocitaires
 - 350€ aux non-réciprocitaires
 - Prime de 650€ par agent, soit un budget de 5850€
 - 10 000€ seront affectés au fond de soutien
 - Le solde sera affecté au budget 2025

3. Informations diverses

- Achats:
 - Visseuse et compresseur
 - Tronçonneuse et équipement de protection
 - Un ordinateur pour la comptabilité et la pisciculture
 - Un Duster avec un budget d'environ 30 000€
- Travaux
 - Rampe de mise à l'eau de Pont (50% VNF et 50% fédération
 - Remise en état de la mise à l'eau de Flée
- AXA:

L'assurance a dédommagé la Fédération à la suite des inondations à hauteur de 132 000€.

- <u>Labellisation</u> du « gîte maison du canal à Pont Royal ».
- Baux de pêche demandés à Chevigny pour le parcours fédéral.
- <u>Pollutions</u>:
 - Plaintes déposées pour la Lauve (STEP) et l'Oze (12 km de pollution d'origine agricole).
 - Pas d'avancées pour l'Armançon, après avoir rencontré l'avocat, le juge a été nommé.
- Communication: Reportage France Bleu FR3 (Ici Bourgogne), Europe 2 et le Bien Public.
- <u>Tirs des cormorans</u>, quota de 908 oiseaux à tirer plus 10% pour la Fédération et 10% pour les pisciculteurs.

Fin de la réunion à 21h

Le Président
Jean Pierre SONVICO

Le Secrétaire Général Jean-Philippe MAITRE